

LES CAHIERS DE COMMARQUE

# LA VIE DE CHATEAU

EDITIONS OL CONTOU

LE BUGUE

## L'HYGIÈNE DANS LES CHATEAUX FORTS AU MOYEN AGE

Parler de l'hygiène dans le château a peut-être, aux yeux de certains, quelque chose de trivial par ce que ce thème implique. Pourtant, quoi de moins trivial que d'évoquer ce qui constitue aujourd'hui le minimum du confort ? Nul ne saurait aujourd'hui habiter un espace sans s'assurer au préalable que les conditions d'hygiène y sont respectées ; et ceci coule à tel point de source que l'on en oublie à quel point ce "minimum" peut être récent. Songera-t-on que, jusqu'à des années pas si éloignées, beaucoup de maisons de nos campagnes se contentaient d'une modeste bicoque abritant le siège percé, si possible au fond du jardin ; mais, plus encore, songera-t-on que, jusqu'à la fin du siècle dernier, la norme d'une latrine pour vingt, voire quarante personnes, était en usage dans les logements destinés aux ouvriers de la capitale ?

Aussi est-il intéressant de s'interroger sur ce que fut l'hygiène dans le château médiéval : Viollet-le-Duc, sans doute le premier, en avait reconnu la prise en compte, n'hésitant pas à en faire l'une de ses idées maîtresses quant à la supériorité de la culture architecturale médiévale sur la culture classique.

Pour bien maîtriser ce sujet sur un demi-millénaire encore faudrait-il longuement dépouiller les sources narratives, car elles seules pourraient nous rendre compte de la façon dont les habitants du château médiéval pouvaient satisfaire aux impératifs de l'hygiène. Qu'il s'agisse de latrines, mais aussi des fonctions de nettoyage corporel : on sait qu'en ville tout au moins cette dernière fonction eut une place importante, donnant naissance à des bains collectifs que l'on appellerait sans doute sauna maintenant : en plein essor au XIII<sup>e</sup> siècle, ils s'éteignirent au XIV<sup>e</sup> siècle sous les coups d'une morale sociale qui assimilait les étuves à des lieux de débauche, sans doute de façon justifiée, non sans que ceci porte un coup à l'hygiène collective.

Mais nous choisirons ici de nous limiter à l'évocation de l'hygiène à travers les monuments conservés : aussi, c'est une vision très incomplète que nous présenterons ici, conscients du fait que nombre de dispositifs d'hygiène ne furent pas ménagés "en dur", comme l'on dit, et qu'ils ont inexorablement disparu, seule la fouille pouvant éventuellement les faire apparaître. Ceci est, à vrai dire, extrêmement rare.

## LES LATRINES

L'élément d'hygiène le plus universellement reconnaissable dans l'architecture castrale est bien celui des latrines : Viollet-le-Duc y a d'ailleurs consacré l'un des articles de son *Dictionnaire*.

Élément facilement reconnaissable, il est également fréquent, ce qui avait justifié Viollet-le-Duc dans son diagnostic d'une plus grande hygiène au Moyen Âge qu'à l'époque classique. Pour autant, il n'est pas inutile de revenir sur les monuments les plus anciens pour évaluer quelle fut la place des latrines et confirmer éventuellement le jugement de l'architecture.

On peut distinguer en fait trois formes principales de latrines :

- les latrines ménagées dans l'épaisseur du mur, dont le conduit donne sur une fosse elle-même ménagée dans le mur : ce sont les *latrines à fosse* ;
- les latrines ménagées dans l'épaisseur du mur, dont le conduit biais débouche sur le parement extérieur, sans autre dispositif d'évacuation que gravitaire : ce sont les *latrines à conduit biais* ;
- les latrines placées en encorbellement sur un mur, ou à un angle entre tour et courtine, dont l'évacuation se fait gravitairement dans le fossé : ce sont les *latrines en encorbellement*.

### ELEMENTS D'UNE TYPOLOGIE

Le premier exemple bien identifié, et bien daté, de latrines dans un bâtiment féodal médiéval est peut-être celui de l'*aula* de Gand, datée du XI<sup>e</sup> siècle, transformée plus d'un siècle après en la tour maîtresse que l'on sait. Les fouilles et l'analyse du monument ont prouvé, depuis une trentaine d'années, que cette tour maîtresse résultait en fait d'un surhaussement d'une *salle* (au sens médiéval, c'est-à-dire d'une *aula* suivant les termes latins) rectangulaire, dotée d'au moins un niveau sur rez-de-chaussée ; or ce niveau noble était pourvu de latrines desservies par des conduits dans l'épaisseur du mur, conduisant sans doute dans une fosse ménagée à la base de ce mur.

Pour autant, la présence de latrines dans les premières *salles* seigneuriales n'est pas fréquente : la première raison, très évidente, tient au nombre excessivement faible de tels édifices parvenus en élévation jusqu'à nos jours. La deuxième raison tient au caractère souvent très dénaturé des édifices qui nous sont parvenus : prenons-en pour exemple la *salle* du palais ducal de Caen, bâtie au début du XII<sup>e</sup> siècle par Henri I<sup>er</sup> d'Angleterre, trop restaurée par les siècles pour qu'il soit possible d'y reconnaître le moindre élément d'hygiène éventuel. Pas plus d'ailleurs que les palais récemment identifiés des ducs normands à Fécamp ou à Caen.

## *Latrines à fosse*

En fait, c'est dans des tours maîtresses que l'on va trouver les plus beaux exemples de latrines du XII<sup>e</sup> siècle. Nul étonnement à cela, puisque les tours maîtresses se sont en général mieux conservées. Or les *turres* reprirent souvent, à cette époque, les caractères fonctionnels de l'*aula* et de la *camera* ou *domicillium* en les intégrant. De telle sorte que l'on peut, dans une certaine mesure, extrapoler de la *turris* aux éléments résidentiels qui lui étaient extérieurs, mais que dans toute une série de cas elle répéta en les juxtaposant.

Parmi les exemples les plus manifestes de la présence de l'hygiène dans les *turres*, la tour royale d'Etampes, avec ses latrines ménagées à chaque étage, desservies comme à Gand par des conduits verticaux conduisant à une fosse, constitue une étape marquante. Elle confirme la présence de *latrines à fosse* dès la première moitié du siècle. Peu après, on trouve à la tour maîtresse d'Ambleny, bâtie vers 1140, un très intéressant ensemble constitué par une chambre seigneuriale reliée par un couloir intramural à une latrine, chambre et latrine prenant place chacune dans une tourelle circulaire flanquant le corps rectangulaire de la tour. La latrine est ici du type *latrine à fosse*, encore que la fosse soit ici, tout simplement, le rez-de-chaussée de la tourelle, séparé par une simple cloison de l'intérieur de la tour, ce qui devait poser quelques problèmes d'hygiène, en matière d'odeurs au moins.

On citera également, au titre des *latrines à fosse*, le cas relativement atypique offert par la tour maîtresse de Provins, bâtie dans le dernier tiers du XII<sup>e</sup> siècle. Ici les latrines des divers étages donnent dans une grande fosse dont la particularité remarquable est d'être ouverte sur l'extérieur par un grand arc brisé caché par la chemise de la tour. Les *latrines à fosse* qui garnissent la tour-maison bâtie dans les années 1160-70 sur l'enceinte de Gisors méritent également l'intérêt, de même, parmi d'autres, que les latrines ménagées au revers de la porte Saint-Jean de Château-Thierry, de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

La fosse présentait l'inappréciable avantage d'être fermée, évitant les odeurs à la base extérieure. Ces latrines pouvaient être ménagées dans l'épaisseur du mur de la construction : ce fut le cas, si l'on ne veut citer que les exemples les plus marquants, de la célèbre tour-maîtresse de Largoët-en-Elven où la fosse et les conduits occupent la quasi-totalité d'une des faces de cet octogone.

La superposition, à plusieurs niveaux, des sièges obligeait à de savantes combinaisons, d'autant plus complexes que le nombre d'étages était grand : ainsi le volume intérieur de la fosse était-il divisé en autant de sections de niveaux, séparées par des arcs diaphragmes décalés en hauteur les uns des autres.

## *Latrines à conduit biais*

Mais la *latrine à fosse* n'était en aucune façon la seule solution retenue par les architectes. Dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, la tour rectangulaire à contreforts de Chevreuse offrait des *latrines à conduit biais* desservant les deux niveaux de réception, le niveau public et le niveau noble (*aula*) : elles débouchaient sur le parement extérieur par deux jolies arcades romanes. Le même type exactement se rencontre à la tour maîtresse de Montrichard, récemment assimilée par M. Deyres à une *aula*. Un exemple plus intéressant encore peut être mis en évidence à la tour maîtresse de Broue, elle aussi certainement *aula* puisqu'elle ne possède pas d'étage réservé à l'habitation : ici, les *latrines à conduit biais* sont ménagées derrière la cheminée, et accessibles depuis des portes prenant place de chaque côté de celle-ci.

Malgré son caractère relativement fruste, ce type de latrines s'est maintenu, au moins dans la construction des tours maîtresses du XII<sup>e</sup>, voire du XIII<sup>e</sup> siècle. Voyons par exemple les latrines de la tour maîtresse de Chambois dans l'Orne, celles de la tour de Saint-Vérain, celles de Vouvant, de Commarque, ou encore celles des tour-beffrois alsaciennes telles que le Landsberg. A Cadéac, dans une région montagneuse des Pyrénées, la tour rectangulaire vernaculaire, qui pourrait aussi bien dater du XIII<sup>e</sup> que du XIV<sup>e</sup> siècle, offre le même type de dispositif.

Parfois, la *latrine à conduit biais*, par son emplacement, devient quasiment un conduit vertical intramural avant de déboucher sur l'extérieur : on citera le cas de la latrine ménagée tout au long du contrefort de la tour maîtresse de Vire, au XII<sup>e</sup> siècle ; de même, la tour maîtresse circulaire à contreforts de Maurepas, au XII<sup>e</sup> siècle également, offrait un dispositif double de latrines transitant dans l'un des contreforts aboutissant sans doute à un dispositif de recueil à la base. Comment ne pas évoquer également ces latrines qui ont tant intrigué les archéologues dans les châteaux royaux des Corbières ? Qu'il s'agisse de Termes ou de Puy-laurans, on trouve ici des conduits verticaux débouchant sur les abrupts, partant du niveau des chemins de ronde. Si certains les ont interprétés comme des assommoirs (!), il s'agissait en fait tout simplement de latrines.

Signalons aussi, dans un genre assez atypique, le cas de la latrine de la tour maîtresse de Châtillon-Coligny, tour construite dans les années 1180 : ici, le conduit biais débouche sur l'extérieur par un encorbellement, sans pour autant que la latrine puisse être considérée comme une *latrine en encorbellement*. On reviendra sur cette latrine très particulière.

Assez peu pratiques, tant au plan architectural, puisqu'elles impliquaient l'existence de conduits dans les murs, plus ou moins longs suivant que l'office se trouvait directement sous le siège ou au contraire à la base de l'édifice, qu'au plan

hygiénique, ce type de latrines a eu peu de succès. On citerait néanmoins, pour les siècles avancés du Moyen Age, la tour maîtresse de Saint-Sauveur-le-Vicomte, bâtie dans le dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle, à vrai-dire sur le modèle des tours romanes, avec des latrines ménagées dans un des contreforts ; ou encore, plus tardivement, la tour dite Gaston Fébus à Foix, en fait une tour maîtresse circulaire du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, l'un des derniers exemples de tours-résidences circulaires.

### *Latrines en encorbellement*

Ce type de latrines est souvent difficile à mettre en évidence dans les édifices les plus anciens, en raison de leur ruine relative, ou de la disparition de témoins archéologiques maçonnés. Néanmoins, il est facile de se rendre compte de l'existence de ce type de latrines dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle à la tour maîtresse de Nogent-le-Rotrou : ici, une porte ouvrant sur les fossés desservait manifestement, à la hauteur de la salle noble, un édicule de bois en saillie formant latrine. Il en allait de même à la tour maîtresse de Falaise, datée des années 1123-1130, où l'on reconnaît facilement l'emplacement de la latrine originelle, desservie par un couloir coudé donnant sur la grande salle de la tour. Plus tard, cette *latrine en encorbellement* fut remplacée par une tour de latrines accolée à la tour maîtresse et à son appendice servant de *camera* ducale.

L'évolution de la typologie des latrines, au cours des XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, fut marquée par la très forte supériorité, en nombre, des *latrines en encorbellement*. Ce type de latrines était, en effet, d'une grande facilité à mettre en œuvre, n'induisant quasiment aucune contrainte architecturale interne, offrant par ailleurs l'opportunité défensive de pouvoir éventuellement se transformer en breèche pour le tir vertical.

A l'inverse, ce type de latrines avait deux inconvénients : le premier, sur le plan de l'hygiène, puisque les déjections aboutissaient dans les fossés, parfois même dans la cour, comme l'on y reviendra. Le second, sur le plan défensif, puisque ce type d'éléments de confort était inutilisable en tant que tel en cas de siège. Ceci explique que, dans la majorité des cas, le siège et l'orifice aient été protégés des tirs lointains par une retombée du mur frontal, ou par une arcade comme à Alluyes, ou une pierre comme à Coucy.

Les exemples en sont innombrables, marquant de leur saillie rectangulaire, ou, plus rarement circulaire (Montpeyroux en Auvergne, Allassac et Jouillac en Limousin, Chambles en Forez, Combours en Bretagne) les murs verticaux. Parfois très ouvragés, comme à Alluyes, ces édicules forment, lorsqu'ils desservent plusieurs étages, un bloc étagé en saillie, comme à Crouy-sur-Ourcq ou à Vez, pour n'en citer que deux exemples marquants.



## LES USAGES

### *Latrines et chambre*

Par essence, la fonction des latrines exige qu'elles soient proche des espaces de vie et de résidence dans le château ou dans l'enceinte, ce qui explique leur nombre au long des chemins de ronde d'enceintes urbaines. Aussi on les trouve, de façon privilégiée, liées aux chambres. Malheureusement, la grande majorité des logis castraux ayant disparu, force est de se rabattre sur les éléments aujourd'hui en élévation pour en analyser les emplacements privilégiés, tout particulièrement dans les tours-résidences.

Cette analyse des tours-résidences permet de mettre en évidence la relation quasi obligatoire entre chambre et latrine. Voyons ainsi, au XII<sup>e</sup> siècle, la chambre de la tour d'Ambleny, reliée par un long couloir intramural fermé par une porte à la latrine à fosse. Les exemples de ce couplage presque évident demeurent dans la grande majorité des tours-résidences, que ce soit au XII<sup>e</sup>, au XIII<sup>e</sup> ou au XIV<sup>e</sup> siècle. La tour-résidence qui flanque l'enceinte de Gisors, dans le dernier tiers du XII<sup>e</sup> siècle, offre également une superbe connexion chambre-latrine : ici, en marge de la salle commune qui forme le corps de la tour, un appendice contient les chambres voûtées, elles-mêmes flanquées de latrines à fosse.

On citera, parmi les plus beaux exemples de cette connexion entre latrines et chambre le cas de la tour Jean-sans-Peur à Paris, bâtie au début du XV<sup>e</sup> siècle. La résidence de sécurité du duc de Bourgogne se constitue ici de deux appartements superposés aux caractéristiques identiques : une garde-robe, la chambre, puis un cabinet de toilette doté d'une latrine à fosse. Le "minimum" d'hygiène est ici clairement exprimé, puisqu'il s'agissait d'un retrait destiné aux jours néfastes.

A Bassoues, dans le Gers, les chambres qui s'étagent sur l'élévation de la tour possèdent chacune deux latrines à fosse, ménagées dans deux des contreforts de la tour ; curiosité sur laquelle on reviendra, et qui prouve que le nombre des latrines pouvait être supérieur au nombre d'appartements.

Assez souvent, les chambres intérieures à la tour résidence sont dotées de *latrines en encorbellement* qui permettent de dégager les volumes internes, sans rendre plus complexe l'architecture de l'ouvrage ; ainsi sont la presque-totalité des tours maîtresses des petits châteaux, comme par exemple les châteaux gascons qui accueillait les chambres privées seigneuriales.

Autant dans la tour maîtresse, où les structures sont maçonnées, le couple chambre-latrines s'affirme comme essentiel, autant il est plus difficile à cerner dans les parties résidentielles, celles-ci ayant, en effet, le plus souvent disparu ; souvent, il s'agissait de bâtiments en pans de bois qui n'existent plus, remplacés par des édifices plus récents. Quoi qu'il en soit, les comptes et documents

hygiénique, ce type de latrines a eu peu de succès. On citerait néanmoins, pour les siècles avancés du Moyen Age, la tour maîtresse de Saint-Sauveur-le-Vicomte, bâtie dans le dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle, à vrai-dire sur le modèle des tours romanes, avec des latrines ménagées dans un des contreforts ; ou encore, plus tardivement, la tour dite Gaston Fébus à Foix, en fait une tour maîtresse circulaire du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, l'un des derniers exemples de tours-résidences circulaires.

### *Latrines en encorbellement*

Ce type de latrines est souvent difficile à mettre en évidence dans les édifices les plus anciens, en raison de leur ruine relative, ou de la disparition de témoins archéologiques maçonnés. Néanmoins, il est facile de se rendre compte de l'existence de ce type de latrines dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle à la tour maîtresse de Nogent-le-Rotrou : ici, une porte ouvrant sur les fossés desservait manifestement, à la hauteur de la salle noble, un édicule de bois en saillie formant latrine. Il en allait de même à la tour maîtresse de Falaise, datée des années 1123-1130, où l'on reconnaît facilement l'emplacement de la latrine originelle, desservie par un couloir coudé donnant sur la grande salle de la tour. Plus tard, cette *latrine en encorbellement* fut remplacée par une tour de latrines accolée à la tour maîtresse et à son appendice servant de *camera* ducale.

L'évolution de la typologie des latrines, au cours des XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, fut marquée par la très forte supériorité, en nombre, des *latrines en encorbellement*. Ce type de latrines était, en effet, d'une grande facilité à mettre en œuvre, n'induisant quasiment aucune contrainte architecturale interne, offrant par ailleurs l'opportunité défensive de pouvoir éventuellement se transformer en breèche pour le tir vertical.

A l'inverse, ce type de latrines avait deux inconvénients : le premier, sur le plan de l'hygiène, puisque les déjections aboutissaient dans les fossés, parfois même dans la cour, comme l'on y reviendra. Le second, sur le plan défensif, puisque ce type d'éléments de confort était inutilisable en tant que tel en cas de siège. Ceci explique que, dans la majorité des cas, le siège et l'orifice aient été protégés des tirs lointains par une retombée du mur frontal, ou par une arcade comme à Alluyes, ou une pierre comme à Coucy.

Les exemples en sont innombrables, marquant de leur saillie rectangulaire, ou, plus rarement circulaire (Montpeyroux en Auvergne, Allassac et Jouillac en Limousin, Chambles en Forez, Combourg en Bretagne) les murs verticaux. Parfois très ouvragés, comme à Alluyes, ces édicules forment, lorsqu'ils desservent plusieurs étages, un bloc étagé en saillie, comme à Crouy-sur-Ourcq ou à Vez, pour n'en citer que deux exemples marquants.



d'archives prouvent sans le moindre doute que les résidences seigneuriales comprenaient de façon systématique, en annexe aux chambres privatives, des "retraits", "chambres coies", "chambres aisées", "aisements", "privées". Mais le caractère même des bâtisses, leur situation dans le périmètre castral, n'autorisait guère aux mêmes solutions que pour les tours maîtresses ; aussi, ces "chambres de retrait" furent-elles, le plus souvent, dotées de chaises percées, voire de simples pots de chambre, de "vases", comme l'on disait alors.

Un exemple tel que le logis de Coucy, entièrement réaménagé vers 1385, prouve néanmoins la force de cette relation entre chambre et latrine. En effet, le réaménagement du logis du XIII<sup>e</sup> siècle eut pour effet de transférer l'espace résidentiel du deuxième au troisième niveau ; or, celui-ci n'était pas doté, à sa construction, des facilités de latrines. Il fallut donc repercer les murs d'une tour voisinant la chambre seigneuriale pour permettre l'installation d'une latrine en encorbellement.

### *Latrines et salles*

Les salles communes pouvaient également être dotées de telles facilités. A vrai dire, on hésite ici à effectuer toute généralisation ; car de la salle commune d'un appartement de tour maîtresse à la grande salle d'un château princier, la marge est grande. Retenons cependant des exemples tels que ceux de Broue ou de Montrichard, au XII<sup>e</sup> siècle, tous deux *aulae* plus que résidences ; ils ont déjà été mentionnés plus haut.

Les salles des logis pouvaient également en être dotées, cette fois pour le confort de la réception. A Thiers-sur-Thève, dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, on trouve, à l'extrémité de l'immense salle d'honneur, une latrine en encorbellement à plusieurs sièges, desservant également la tour voisine par un couloir particulier. Le petit château anglais de Molières possède ainsi, au niveau noble de la grande salle, une latrine double à fosse dont chaque porte correspondait à l'une des deux salles cloisonnées qui la formaient. A Brancion, au XIV<sup>e</sup> siècle, on trouve à côté de la salle une grande latrine à double siège qui servait apparemment au commun.

### *Latrines et espaces de veille militaire*

Garnissant les espaces de vie, la latrine devait presque forcément se trouver placée de façon privilégiée dans les espaces où des garnisons étaient susceptibles de demeurer de façon prolongée. A commencer par les chemins de ronde des

fortifications : on en trouve ainsi, de façon assez fréquente, aux angles entre tours et courtines dans les enceintes castrales et urbaines, où elles avaient l'avantage de permettre le flanquement vertical de ces raccords difficilement battus par les moyens classiques. On les trouve ainsi à Montaignillon et à Coucy, dans les années 1230 ; on les trouve également, de la même façon, à Aigues-Mortes à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. A Ventadour, dans le Limousin, la latrine occupe une trompe d'angle, jouant un rôle analogue. Signalons aussi les latrines à fosse récemment mises en évidence dans les fouilles du château de Courtrai à Lille, situées en bordure d'une gaine ménagée à l'intérieur de l'une des courtines.

Mais la latrine de chemin de ronde peut avoir un rôle plus autonome, sans référence à une défense éventuelle des abords de la forteresse. On s'en aperçoit par exemple au château de Beynac où l'une des courtines externes du château, sans doute du XIII<sup>e</sup> siècle, possède une latrine desservie par le chemin de ronde établi en encorbellement interne sur des poutres de bois ; cette latrine sans fonction défensive était une latrine à conduit biais.

En dehors des chemins de ronde, il n'est pas illogique d'en trouver de façon systématique dans les tours maîtresses non adaptées à la résidence, ces tours-beffrois que nos voisins allemands appellent "Bergfried". Qu'il s'agisse des tours de ce type bâties en Alsace, ou dans le Limousin, le Périgord, le Quercy, ainsi que dans d'autres régions, la latrine, le plus souvent en encorbellement ou à conduit biais, s'impose pour garnir ces espaces peu utilisés, mais susceptibles d'être le lieu de longues attentes... Il en va de même à partir du moment où certaines parties du château, bientôt de la citadelle, se spécialisent pour une vocation militaire : ainsi sont les tours à canon casematées de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, où les espaces purement militaires sont très souvent dotés de facilités d'hygiène pour une raison toute simple, tenant à l'attente et à la veille des garnisons.

### *Latrines et cachots*

Notons enfin que les latrines étaient un accessoire quasi obligé des prisons, permettant d'ailleurs de départager entre les mythiques oubliettes décrites par les guides et les vrais cachots, parfois basses-fosses, qui existèrent réellement. On citera ainsi les latrines qui garnissent le cachot inférieur de la tour de Provins, ou encore les *latrines à fosse* qui garnissent l'étage inférieur d'une tour de Najac, de Coucy, celles du château du Vivier, des tours de Pierrefonds, etc.

## *HYGIÈNE DES LATRINES CASTRALES*

### *Avantages et inconvénients des divers types de latrines*

Il est intéressant de s'interroger sur les avantages et inconvénients, en termes de fonctionnement quotidien, de ces divers types de latrines.

### *Latrines à conduit biais*

Pensons d'abord à l'entretien, avant de penser à l'usage même. Les *latrines à conduit biais*, débouchant directement sur le parement de l'édifice, étaient certainement les moins hygiéniques, et les plus polluantes, ne serait-ce qu'au plan de l'aspect. Dans la mesure où le seul moyen de nettoyage était l'eau de pluie, on peut imaginer facilement l'impact visuel que représentait ce type de latrines, parfois à côté de la porte d'entrée comme à la tour de Peyre, dans le Languedoc. L'enluminure représentant le château de Saumur, dans *Les Très Riches Heures du duc de Berry*, figure très nettement les traînées verticales sous les orifices de latrines... Seules les latrines à très long conduit débouchant à la base de l'édifice, comme à Foix, permettaient de prévoir des dispositifs externes tels que des baquets pour le stockage puis l'évacuation des déchets. La possibilité matérielle en existe quasiment toujours, mais quelle fut la réalité de ce genre de maintenance ?

### *Latrines en encorbellement*

Les *latrines en encorbellement* ne requéraient pas d'autre entretien que les précédentes. Plus hygiéniques extérieurement, puisque les déjections empruntaient une voie aérienne pour déboucher dans les fossés, elles n'en étaient pas moins polluantes pour la vie quotidienne, dans la mesure où n'existait aucun système de nettoyage des retombées. Lorsque le fossé était en eau, ceci ne posait sans doute guère de problèmes encore que la plupart des fossés en eau étaient alimentés en eaux quasi stagnantes, que ne devaient pas améliorer les déjections venues des latrines ; en revanche, dès lors que le fossé était sec, il est probable que les abords des latrines de châteaux, dans les parties habitées, ne devaient pas être d'environnement enviable.

Il faudrait bien des observations archéologiques pour établir quelques lumières sur le sujet ; on peut en tout cas se poser légitimement la question au vu des sondages menés voici quelques années dans la cour même du château de Montlhéry, sous les latrines de la tour-maîtresse. Il semble qu'il n'existait aucun dispositif pour recueillir les déjections en provenant, de telle sorte que l'entrée du donjon voisinait ces retombées nauséabondes polluant la cour du château...

Les désavantages de ces types de latrines furent considérés tels qu'en certains cas l'on corseta ces dernières à l'intérieur d'une tourelle pour les transformer en *latrines à fosses*. Ce fut le cas, au XVI<sup>e</sup> siècle, au château de Fère-en-Tardenois, ainsi qu'à celui de Villandraut.

### *Latrines à fosse*

On comprend dès lors qu'une tendance ait été vers les latrines à fosse, qu'elles soient internes aux édifices ou non. En effet, la fosse avait l'avantage de

constituer un coffre fermé isolant les déchets de la vue et de l'odorat des passants extérieurs. On s'interrogera plus loin sur les conséquences que ceci pouvait avoir à l'intérieur. Mais, quelles qu'elles soient, on peut noter que, par ailleurs, cette concentration dans des fosses permettait de recourir aux services de manœuvres externes pour le curage, à intervalles réguliers.

Cette question de curage mérite que l'on s'y attarde, car elle n'est pas évidente. Certes, l'on trouve dans les comptes médiévaux nombre de mentions de vidanges de fosses pleines ; malheureusement, ces comptes, trop dispersés, ne permettent pas de se faire une idée sur la fréquence du curage. Sans doute la fréquence du curage dépendait-elle de l'usage des latrines : l'enquête faite à propos des prisons normandes au XIV<sup>e</sup> siècle prouve que, lorsqu'il s'agissait de prisonniers, le rythme de curage dépendait essentiellement du rythme de renouvellement des contingents de prisonniers, au point de transformer les geôles en mouiroirs... Ceci demande à être relativisé en fonction des circonstances ; les comptes royaux conservés de 1299 à 1305 mentionnent un nettoyage annuel des prisons de Corbeil et du Châtelet à Paris, de même que des latrines du château de Saint-Germain ou de celles de Château-Gaillard.

### *Fosses ouvertes, fosses fermées*

Faute de dégagements, l'on est, dans la majorité des cas, très dépourvu en ce qui concerne les modes de curage des fosses. Les exemples similaires qui existent en matière d'architecture urbaine semblent prouver que les fosses étaient curées depuis l'intérieur par des équipes de vidangeurs qui ne furent reconnues, en tant que corporation, qu'en 1729. En 1299, un compte royal mentionne les "ribauds" qui ont curé les latrines du vicomte...

Dans la majorité des cas, l'on est bien en peine d'identifier l'orifice où les équipes de vidangeurs pouvaient pénétrer pour effectuer leur travail : à Largoët, un escalier et une porte conduisent du rez-de-chaussée à la fosse ; à Vincennes, les fosses sont accessibles depuis la base des escaliers. Les fouilles, très récentes, qui ont eu lieu à la tour des Salves, montrent que la fosse était ici pavée, sans aucun orifice vers l'extérieur, imposant en conséquence une vidange interne.

Dans le devis de reconstruction de Beaufort-en-Vallée, en 1346, il est précisé que la fosse doit avoir une "bouche de taille bonne et forte par où les dictes chambres puissent estre curées et widiés quant métier sera".

Dans ces cas où l'on est en mesure de reconnaître l'endroit où pénétraient les vidangeurs, l'on se rend compte du caractère assez éprouvant que pouvait avoir le travail de vidange. Car, en dehors des conditions extrêmement pénibles de travail dans la fosse aux gaz délétères, s'ajoutait un travail de manutention à travers des escaliers peu propices à ce genre de manœuvres.

Mais on se rend compte également de l'impact que pouvait avoir une opération de vidange pour tout le bâtiment : ouverture des portes de la fosse, puis travail au pic dans celle-ci, transport des matières pour le moins odorantes. Il suffit de lire certains écrits sur la vidange des fosses d'aisance dans le Paris urbain du XIX<sup>e</sup> siècle pour s'imaginer ce que pouvait être une opération de vidange au Moyen Age.

Il semble cependant que toutes les fosses n'aient pas été des fosses fermées, étanches vers l'extérieur ; bien qu'en ce domaine, il faille attendre des preuves archéologiques, on ne manquera pas de noter plusieurs occurrences. Ainsi, à Chinon, la tour rectangulaire la plus proche de la tour du Moulin, très certainement tour de latrines, était dotée à sa base d'un conduit biais permettant les écoulements : on retrouve cette disposition à la tour de latrines de Charles V au Louvre. A Beynes, les tours de l'enceinte intérieure, transformées au XV<sup>e</sup> siècle en fosses de latrines, avaient elles aussi des écoulements qui donnaient dans les galeries de contre-mine ajoutées à l'ancienne forteresse.

Il semble donc que l'un des modes de vidange des fosses a été, tout simplement, l'écoulement, libre ou imposé, vers les fossés ou vers l'extérieur : libre, si l'écoulement était ouvert en permanence (auquel cas la latrine à fosse n'était ni plus ni moins qu'une latrine à conduit biais), imposé si une vanne permettait d'effectuer, avant que les excréments ne sèchent, la vidange.

Ce genre d'écoulements libres pouvait poser quelques problèmes au plan défensif : songeons ainsi à la tour de latrines de Château-Gaillard, dont selon toute vraisemblance, au vu des restes actuels, les arcs de vidange servirent à l'entrée des soldats les plus audacieux de Philippe Auguste lors du siège de 1204 !

### *Fosses à évacuation en terre*

Mais il est certain également que beaucoup de fosses ont été de simples réceptacles sans fond, le constructeur espérant que l'évacuation s'effectuerait par simple filtrage des liquides, et séchage des solides en fond de cuve. Il n'est pas improbable que ç'ait été une solution courante, si l'on en juge par l'absence fréquente de dispositifs de curage : voyons ainsi le château de Septmonts, de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, où la colonne de latrines ne possède pas la moindre ouverture propre à une opération de curage, ni même à une évacuation gravitaire.

Il fallait alors que la fosse soit non étanche, le fond étant constitué par le sol naturel, amélioré par un drain de sable. L'évacuation des liquides s'effectuait alors par simple filtration, alors que les solides pouvaient sécher. On sait que, dès lors qu'elles sont dépourvues d'élément liquide, les matières fécales durcissent rapidement, hors de tout processus de fermentation.



## *Pollution intérieure et ventilation*

Il est probable que, contrairement aux latrines en encorbellement, les latrines à fosse devaient être, en revanche, plus polluantes vers l'intérieur, dès lors qu'elles n'étaient point encore vidées. Il semble bien que ç'ait été un environnement accepté, d'autant qu'il existait assez largement en ville ; mais il n'en reste pas moins que, pour être accepté, l'environnement n'en était pas pour autant apprécié.

Nos ancêtres étaient sans doute moins sensibles aux odeurs que nous. Remarquons néanmoins que la recherche de l'isolement maximum traduit bien le besoin qu'ils avaient de s'en protéger. Par ailleurs, n'oublions pas que les sièges percés des latrines étaient, à l'époque, recouverts de couvercles aussi étanches que possible, afin d'éviter la remontée des odeurs.

Il faut noter enfin que, dès lors qu'il ne s'agissait pas de latrines en encorbellement, mais de latrines à conduit ou à fosse, les architectes étaient assez avisés pour ménager des soupiraux ou "ventilateurs" formant appel d'air, destinés à créer un courant d'air descendant, pour éviter la remontée des émanations. Ce n'était pas encore le temps des ventilateurs remontant au niveau des toitures, comme dans les fosses urbaines des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ; pour autant, on peut encore le vérifier aujourd'hui dans les latrines conservées, comme par exemple celle de Châtillon-Coligny, la ventilation et l'appel d'air créés par le "ventilateur" jouent encore leur rôle, évitant les remontées d'odeurs ou les remontées de courants d'air. Ici encore, le devis de reconstruction de Beaufot-en-Vallée, en 1346, témoigne de ce souci des constructeurs : "et aura es tuyaux fenestres pour issir et widier le mauvais air des dictes chambres".

La tour du Village, à Vincennes, offre un bel exemple de tels conduits de ventilation ; l'un, partant de la latrine du sous-sol, débouche au rez-de-chaussée, vers l'intérieur de la place. L'autre, au premier étage, forme une cheminée au-dessus de la terrasse qui regarde l'intérieur. De façon curieuse, ces deux ventilateurs donnaient à des niveaux, et sur des espaces certes extérieurs, mais relativement fréquentés (fig. 3).

### *Séparation des usages dans les fosses ?*

Une dernière question, toujours à propos des latrines à fosse, réside dans la séparation des matières liquides et solides. Ce problème était important, tant au plan chimique qu'au plan spatial. Au plan chimique d'abord, on conçoit facilement que la coexistence dans les fosses des urines liquides et des matières fécales ne pouvait qu'augmenter la fermentation de l'ensemble ; au plan spatial, les liquides avaient pour effet d'accélérer le remplissage des fosses. Philibert Delorme,



qui n'évoque pas les fosses d'aisance dans son traité d'architecture, n'en écrit pas moins que "les urines et pissats (...) se doivent écouler et vider bien loin, en quelque rivière si faire se peut, ou bien dedans les fossés, si l'eau y court ordinairement, ou dedans les terres, qui de leur nature sont telles que sitôt qu'elles reçoivent quelque eau, elle est incontinent engloutie, bue et perdue".

Curieusement cependant, on ne distingue guère de dispositifs propres à isoler les liquides et les solides dans les latrines à fosse médiévales ; mieux encore, c'est dans une latrine en encorbellement que Viollet-le-Duc a mis en évidence un urinoir, orifice situé à côté du siège (fig. 4). Léo Drouyn avait, de la même façon, identifié un urinoir à la tour maîtresse de Brugnac ; mais ne s'agissait-il pas d'un évier ?

Mais on a évoqué plus haut la pertinence du choix de la technique des fosses sans fond, qui permettaient l'écoulement des liquides ; contrairement au contexte urbain, où ce type d'arrangement était proscrit par les règlements (mais fréquemment utilisé), le château, par son isolement, se prêtait bien à ce genre de solutions.

## *L'ISOLEMENT DES LATRINES*

Le confort des salles intérieures exigeait, bien évidemment, "l'extériorisation" des latrines, ou au moins leur isolement. Dans les exemples les plus courants, cet isolement était réalisé à l'aide de couloirs coudés dans l'épaisseur du mur, et de solides portes de bois. Il est rare, mais le cas existe, que la latrine ait débouché directement dans la salle ; ainsi à la petite tour maîtresse de Cadéac, dans les Pyrénées. A l'inverse, lorsque la latrine se trouvait déborder vers l'intérieur de la salle, on pouvait, comme ce fut le cas à Châtillon-Coligny, la délimiter par un mur intérieur débordant, au point de créer un "cabinet" au sens moderne du terme.

### *Tourelles accolées*

Un procédé couramment utilisé pour améliorer l'isolement des latrines fut de les ménager dans des tourelles accolées à la construction principale, accueillant la fosse. Ainsi les latrines se trouvaient-elles indépendantes, ce qui facilitait au demeurant leur maintenance. On a vu que ceci fut le cas, assez tardivement, à la tour maîtresse de Falaise. On en trouvera un exemple très bien marqué au château de Mont-Saint-Jean, dans les années 1230 ; à Roquetaillade, au début du XIV<sup>e</sup> siècle, le procédé est également utilisé à l'une des tours du château, et l'on en trouverait très certainement d'autres exemples à l'époque. Mais les exemples en

sont nombreux dès la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Voyons par exemple la belle tour maîtresse de Droizy, les tours de Blandy, Chevreuse, etc. Les plus beaux exemples en sont très certainement ceux des tours de Vincennes et de la Bastille Saint-Antoine, à Paris.

A la Tour de Vincennes, les latrines occupent une tourelle rectangulaire qui vient former une verrue sur l'une des tourelles circulaires flanquant la tour ; la curiosité est, dans cette tour de latrines, l'existence au niveau de la chambre royale d'un appendice aux latrines, aménagé en semi-encorbellement, formant un des "cabinets" du roi. On y reviendra. L'intéressant est que, dans chacune des tours rectangulaires d'angle, comme dans les tours de la Bastille, on trouve une tourelle montant de fond, formant appendice à la tour flanquante, abritant les latrines.

On retrouverait la même inspiration à la tour maîtresse de Septmonts, bâtie dans les mêmes années. A Pierrefonds, une idée du même type est employée, mais avec une légère variante : le bâtiment des latrines desservant la tour-salle du château est appuyé au revers de la courtine qui la jouxte.

### *L'apparition de tours à latrines*

Mais la recherche d'isolement put conduire à l'aménagement de tours affectées aux latrines. On réservera ce terme aux tours flanquantes dont l'intérieur fut destiné à cet usage : l'un des plus beaux exemples, non daté mais attribuable au XIV<sup>e</sup> siècle, est la tour carré de Pirou, dont les deux arcades donnant sur le fossé en eau cachent les latrines du château.

On trouve, à vrai dire, assez peu d'exemples de telles tours. Ceci s'explique assez facilement, puisque, en dehors de l'avantage d'isoler et d'éloigner la fonction latrines, cette structuration avait l'énorme inconvénient d'éloigner l'élément d'hygiène et de confort de la vie courante. Aussi les trouve-t-on essentiellement dans deux cas : en premier lieu lorsqu'elles peuvent être accolées immédiatement à un espace résidentiel, en second lieu lorsqu'elles se justifient par l'existence d'une fréquentation importante par visiteurs ou garnisons.

Dans le premier cas, on citerait par exemple la tour, ou saillant, de La Folie à Braine datant du XIII<sup>e</sup> siècle. Mais on s'attachera surtout aux tours ajoutées à des édifices plus anciens, telles que la tour latrine du Louvre saillant hors de l'enceinte de Philippe Auguste et ajoutée sous Charles V, ou encore la tourelle ajoutée au château de Bazoches, dans l'Aisne, la même cause entraînant le même effet.

Dans le même ordre d'idées, la Tour des latrines du Palais des Papes d'Avignon est le signe que, dans de grands palais où devait graviter un nombre important de courtisans, les maîtres d'ouvrage estimaient indispensable de

disposer d'une tour spécifique à cet usage ; non sans que les appartements privés du pape soient dotés de leurs propres latrines.

On se rapproche ainsi de la deuxième configuration : celle d'une fréquentation importante de l'édifice, que cette fréquentation soit civile ou militaire. Dans cet ordre d'idées, la tour de latrines de Pierrefonds est exemplaire, et Viollet-le-Duc n'avait pas manqué d'en souligner la particularité. Était-elle destinée à une garnison de l'édifice, ou, au contraire, comme en Avignon, à la cour du prince, la question reste posée ; quoi qu'il en soit cette tour semi-circulaire entièrement affectée à l'usage des latrines prouve l'importance que pouvait avoir cette fonction dans le château princier médiéval.

### *La place de la latrine*

Mais, quel que soit l'isolement recherché, il semble patent que le Moyen Age n'a usé d'aucune discrimination topographique à l'égard de ce lieu d'hygiène évident : c'est un fait notable, car dès le XVI<sup>e</sup> siècle, les traités d'architecture, et les usages, tendent à confiner le siège, lorsqu'il débouche dans une fosse, à l'endroit le plus haut du bâtiment. Pour des raisons d'odeur, bien sûr, puisque reléguer les latrines au grenier évitait la remontée des effluves désagréables ; mais aussi pour des raisons plus profondes, tenant à un changement progressif des mentalités. Songeons qu'alors même que Rabelais se laissait aller, dans ses œuvres, à une liberté de propos totale concernant l'hygiène des besoins corporels, Henri Estienne, en 1566, reprochait aux gothiques de mettre "cette partie de la maison à la vue d'un chacun et comme en parade", alors que "l'endroit de la maison qu'il n'est pas honnête de nommer" devrait être détourné des yeux et du nez de la même façon que la nature l'a fait pour la "plus vile et malplaisante partie du corps".

Un ostracisme qui prend toute sa valeur dans des châteaux tels qu'Ancy-le-Franc, ou Ecoeu : ici, la latrine se trouve tout en haut de l'escalier, et elle est unique...

Rien de tout cela au Moyen Age, qui n'avait pas cette hypocrisie des yeux et du nez.

## *LES LATRINES ET L'EAU*

### *L'eau comme évacuation*

Pour l'homme du XX<sup>e</sup> siècle, la fonction d'hygiène ne se conçoit sans eau. Il va de soi qu'on en était loin au Moyen Age, puisque l'eau courante n'existait pour ainsi dire pas. Cependant, dès lors que l'on pouvait disposer d'un courant d'eau au sein même de l'édifice, son utilisation aux fins d'évacuation des déchets allait de soi. Les exemples en sont nombreux en architecture monastique, en raison de la présence nécessaire d'une eau courante pour le fonctionnement du

monastère ; mais, à vrai dire, rares en furent les cas dans le domaine castral, si l'on excepte des cas très particuliers comme le château de Castel del Monte. En Avignon, un égout commun aux cuisines et aux latrines passait sous la tour affectée à celles-ci, conduisant à un ruisseau chargé d'évacuer les déchets. A Chevenon, en Bourgogne, un filet d'eau courante passe sous la chute des latrines. A Pirou, déjà cité, la tour de latrines donne dans les fossés ; il semble que ce soit également l'eau des fossés qui alimente l'évacuation des latrines du manoir de Launay en Anjou, bâti par le roi René. On trouve un système identique au château du Châtellier à Paulmy, en Berry, dans le logis du XVI<sup>e</sup> siècle.

Il s'agissait, en l'occurrence, d'un moyen fréquemment utilisé dans l'architecture monastique, au moins cistercienne. On sait ainsi que dès le XIII<sup>e</sup> siècle, ces abbayes étaient pourvues de systèmes hydrauliques complexes, l'un des maillons les plus importants étant le canal des latrines, qui traversait un bâtiment spécifiquement réservé à cet usage. En communication avec le dortoir, ce bâtiment offrait une série de latrines donnant verticalement directement sur le canal, comme à Maubuisson ou à Royaumont.

### *L'eau comme nettoyant*

Plus encore, le principe de la chasse était aussi éloigné que faire se peut, puisque l'eau était par définition une denrée rare aux étages de constructions. Il n'existe malheureusement pas de mentions quant à d'éventuels usages de nettoyage de latrines privatives ; si les comptes royaux des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles mentionnent le nettoyage des latrines des prisons de Corbeil et du Châtelet par "inondation", il s'agissait là d'un nettoyage annuel à grande eau qui laisse à penser sur l'état dans lequel devaient se trouver les latrines.

Mais c'était là des latrines de prisons. Rien ne demeure quant au nettoyage quotidien, ou à l'usage de l'eau comme diluant. Il est vrai que, pour des raisons très simples, l'emploi de diluants ne s'imposait pas, si l'on voulait ne pas remplir trop rapidement les fosses d'aisance : il suffit de voir avec quelle constance les propriétaires de garnis parisiens au XIX<sup>e</sup> siècle imposaient à leurs locataires de séparer le liquide du solide, pour économiser les frais de vidange...

Citons, en ce domaine du nettoyage par l'eau, le cas très intéressant de Bridoré, où les latrines de l'un des moineaux sont sur l'écoulement de l'une des gouttières de l'ancien logis : une façon intéressante d'utiliser l'eau de pluie, que l'on retrouve, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, d'une façon systématisée à Bonaguil. Ici, les gouttières alimentent des conduits verticaux nettoyant les latrines, débouchant sur des petits canaux creusés dans la roche formant l'assise du château, pour se déverser au-delà de l'emprise.

## *Protéger l'eau ?*

Tous les traités de construction classiques mentionnent l'absolue nécessité de concevoir des fosses étanches, c'est-à-dire de bâtir au-dessus du sol de fondation un radier évitant les infiltrations. Le but était évidemment de protéger la nappe phréatique.

Il faudrait ici de nombreuses investigations archéologiques pour confirmer si ce principe fut respecté en matière de construction castrale ; ceci dut, essentiellement, dépendre des configurations. On sait qu'en ville, ce genre de principes fut souvent biaisé par les propriétaires, afin d'éviter les frais occasionnés par une vidange trop fréquente ; mais il n'est pas évident qu'un tel comportement se soit retrouvé au niveau des châteaux, et ce d'autant plus que la latrine était proche des espaces de vie du seigneur. On a vu plus haut que, par ailleurs, cette configuration d'étanchéité, dans la position isolée qui était celle des châteaux, ne s'imposait guère, et mieux encore qu'elle était peut-être incompatible avec un usage quotidien.

## *L'USAGE DE LA LATRINE*

### *Latrines, chaises percées, urinoirs*

Les latrines qui demeurent, et que nous étudions, ne représentent qu'une faible partie des facilités mises à disposition des habitants du château. Leur usage paraît clair dès lors qu'elles sont en connexion directe avec un espace de vie bien identifié, par exemple la chambre d'une tour maîtresse, ou la salle.

En revanche, dans les appartements des logis intérieurs, il n'était souvent pas possible d'aménager des latrines en dur, soit par manque de place, soit encore par simple impossibilité topographique. Mieux encore, les latrines en dur pouvaient être, dans un édifice, fort éloignées des espaces de vie.

Prenons-en pour exemple le château de Coucy, bâti au XIII<sup>e</sup> siècle, réaménagé à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ; ici, les latrines ne manquaient pas, mais elles étaient cantonnées aux angles entre tours et courtines, assez loin des chambres et salles seigneuriales réaménagées. Nul étonnement donc si, en 1403, Louis, duc d'Orléans, fait commander six chaises percées à double fond : il s'agissait d'un accessoire tout à fait indispensable si l'on voulait éviter des accidents malheureux dus à la distance entre le lieu de séjour et les latrines. En 1390, le même Louis, duc de Touraine encore puisqu'il ne reçut l'Orléanais qu'en 1392, commandait une "chaise percée pour servir quand il est devers Madame" ; preuve que, bien souvent, l'architecture de pierre ne pouvait remédier aux problèmes de distance...

On sait qu'au cours des siècles, ces accessoires se sophistiquèrent à souhait ; depuis celle d'Isabeau de Bavière, garnie de velours bleu, à celle de Louis XI à barres de fer, garnie de draps et d'un étui en cuir, avec un bassin "pour servir



audit seigneur”, on trouvait sans doute toute une gamme de chaises percées, que l’on plaçait dans la “chambre de retrait”, ou “privée”. Il restait ensuite aux serviteurs à procéder à l’évacuation, dans les fosses, ou dans les fossés.

Un autre accessoire, celui-ci réservé aux hommes, était le pot à uriner ; lui aussi évitait de fastidieux déplacements, laissés bien sûr aux serviteurs. En 1418, les comptes de Bourgogne mentionnent l’achat d’un bac de plomb “pour l’aisement de Mgr de Charolois” ; est-ce le même que l’on retrouve en 1471, dans le “retrait à pissier” ?

Cette question des accessoires mobiliers n’est nullement neutre, dès lors que l’on examine le résultat de certaines fouilles : ainsi en est-il de la fouille de la tour des Salves à Vincennes, où la latrine ne contient apparemment que des restes... non organiques. Comme si la latrine n’avait servi que de poubelle puisqu’elle contient les restes du balayage des salles internes. Il semble donc, au vu de l’exemple de Vincennes, que les accessoires mobiliers aient pu constituer l’essentiel, l’exutoire s’en situant au demeurant ailleurs que dans les latrines. Le paradoxe n’est pas mince, et mériterait d’être conforté par d’autres fouilles.

### *Latrines privées ou collectives ?*

La grande majorité des latrines étudiées est de type “latrines privées”, c’est-à-dire que l’usage en est fait pour une personne seule. Encore faut-il noter que le concept de “personne seule” est sujet à discussion ; il semble que les personnages de haut rang, au moins ceux-là, aimaient à se faire accompagner d’un serviteur (ou d’une servante pour les dames), ne serait-ce que pour tenir le bougeoir, ou porter l’étoupe de lin, ou autres tissus nécessaires à la propreté.

La destination de ces latrines était évidemment liée à la fonction des espaces desservis ; aussi n’y avait-il de distinction entre hommes et femmes qu’au niveau des chambres. Une distinction soulignée par un compte de 1396, qui mentionne l’achat de douze barillets d’eau de Damas, et d’une fiole d’or garnie de pierreries, pour le retrait de la reine ; preuve que l’on se souciait de déodoriser cet espace.

En fait, les latrines collectives furent, en général, réservées aux garnisons ou au service : on a déjà mentionné celles de Pierrefonds, et Viollet-le-Duc citait également celle de Marcoussis, disparue. Au château de Villebois-Lavalette demeurent des latrines à triple siège ménagées dans la courtine. Le Krak des Chevaliers, en Syrie, conserve également un très bel exemple de telles latrines collectives, parfaitement en concordance avec le statut de moines-soldats qu’avaient les chevaliers de Saint-Jean. La fouille de la latrine du château de Courtrai à Lille, visiblement latrine collective de garnison, est instructive quant aux modes de vie des soldats qui formaient la garnison : l’analyse des restes organiques fournit un éclairage saisissant sur l’alimentation, voire sur la pathologie.



Il n'en reste pas moins qu'on trouve, ici et là, des exemples un peu divergents ; on a cité les latrines doubles de Brancion qui desservaient la grande salle. Elles étaient, à vrai dire, au niveau inférieur qui devait être celui du commun. Citons aussi, en 1393, cette commande de deux sièges pour les "chambres aisées de la chambre Mgr d'Ivry" au château de Gisors.

## LAVABOS ET ÉVIERS

L'hygiène au quotidien aujourd'hui ne saurait se passer du lavabo, pas plus qu'elle ne saurait se passer du substitut de la latrine qu'est le WC. Il est manifeste qu'à l'inverse de notre époque, lavabos et éviers destinés à des fonctions hygiéniques ont été assez rares, au moins sous forme maçonnée conservée. Ne croyons pas cependant que la fonction n'existait pas au Moyen Age. A Etampes, la tour Guinette, dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, offre au droit du puits, à l'étage noble, un lavabo dans une petite arcade. Dès les années 1180, la tour maîtresse de Châtillon-Coligny offre un très bel ensemble, constitué par la juxtaposition d'une latrine fermée et d'un lavabo à grande vasque. Il ne fait pas le moindre doute que cet ensemble, placé au niveau noble, était destiné aux ablutions de la famille du comte de Sancerre, constructeur de la tour (fig. 5).

Il faut se garder de penser que ce genre d'aménagements resta limité aux grands féodaux. A Provins, dans la tour destinée ostensiblement à la fonction de prison comtale, le niveau 2 conserve un lavabo qui était alimenté par les eaux émanant du sommet, par l'intermédiaire de conduits internes à la maçonnerie, juste à côté des latrines.

Dans une tour très éloignée, à la fois géographiquement et sociologiquement, la tour d'Esplantas en Haute-Loire, on trouve un aménagement tout à fait similaire au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Ici, au niveau 3 qui est le niveau noble, on trouve tout à la fois une latrine desservant la salle, et juste à côté, un lavabo placé dans une niche servant d'armoire ou de placard.

A Lamothe-Gondrin, dans le Gers, la tour maîtresse, qui était une *tour-chambres* accolée à une salle, contient à son niveau supérieur une salle possédant une latrine en encorbellement, et un évier qui ne peut s'expliquer que comme un lavabo, le tout pour le seigneur du lieu. Il en va de même à la tour, qui jouait le même rôle, au château de Thermes-d'Armagnac, ou encore au château ardéchois de La Tourette. A Bassoues, dans le dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle, tous les étages sont dotés de lavabos au décor délicat.

La notion de toilettes est renforcée à la Tour de Vincennes. Aux troisième et quatrième étages, respectivement Chambre du Roi et Chambre du Dauphin, on trouvait dans la tourelle des latrines, séparé par une cloison, un lavabo, le tout formant une spacieuse toilette au sens moderne du terme.

Il reste qu'en la majorité des cas, ces aménagements ont disparu. Ont-ils jamais existé ? En tout cas, la relative disparité des strates sociales représentées dans l'échantillon donné ici suffit à prouver que le lavabo n'était nullement un luxe que seuls pouvaient s'offrir les plus riches. Il y a donc fort à parier que les quelques exemples qui demeurent ne sont que des témoins imprimés dans la pierre, la majorité devant avoir consisté en de simples cuvettes, comme elles seront la règle aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, accompagnées du broc d'eau traditionnel, ensemble qui se voyait encore en bien des endroits il y a à peine un demi-siècle.

## ÉTUVES ET BAIGNOIRES

Il est peu de dire que, si les lavabos sont assez rarement conservés dans l'architecture castrale, il est plus rare de trouver des restes de ce que purent être les étuves, ce qui correspondrait aujourd'hui à nos salles de bains. Il faut, en fait, bien clarifier ici les termes. En effet, le mot "étuves" peut distinguer des entités bien différentes. Ainsi, lorsque l'on parle d'étuves urbaines, il s'agissait le plus souvent de maisons banalisées, dotées de baquets et de baignoires, de cheminées et de chaudrons en quantités suffisantes pour permettre à un grand nombre de se baigner ; parfois, comme à Dijon au XV<sup>e</sup> siècle, elles s'enrichissaient d'un bain de vapeur. En revanche, si l'on parle plus spécifiquement d'une salle étuve, alors il faut penser très explicitement à une salle chaude destinée au bain de vapeur.

Cette distinction de fonctions se retrouve à l'évidence dans le château ; aussi différenciera-t-on bains et salles de bains, simples salles aménagées pour recevoir les cuiviers, des salles d'étuves ou "étuves". Prenons par exemple les comptes du duché de Bourgogne qui mentionnent la construction à Gand, en 1418, de "nouvelles étuves" joignant la chambre de Madame, et d'une "chambre baignoire" joignant la chambre des demoiselles. A l'évidence, alors que la seconde est en fait une salle de bains au sens moderne du terme, la première est une salle particulière, une "salle d'étuves".

Cette distinction se retrouve de façon fréquente : en 1395-96, toujours à Gand, mais pour la chambre ducale cette fois, un "nouveau retrait en forme de grande tour" est construit, en particulier pour abriter une "chambre baignoire emprès les estuves".

## *CHAMBRES BAIGNOIRES ET CUVES BAIGNERESSES*

La majorité des seigneurs se contenta très probablement de simples "cuves baigneresses", remplies d'eau chaude aux cheminées des cuisines. Même Louis XI,

en 1478, s'en suffisait en son manoir de Plessis-les-Tours, où l'on commandait deux "chaudrons" pour chauffer l'eau pour se baigner, et où l'on "habillait ces cuves".

On peut imaginer que la majorité utilisait de simples cuves de bois cerclées de fer. Les grands dignitaires aimaient à entourer leur bain de plus de faste. En 1350, un compte royal mentionne deux couvertures à cuve, nommées baignoires, d'une écarlate rosée. En 1390, la duchesse de Touraine fait acheter dix aunes de drap de Mâlines pour couvrir sa cuve à baigner. Les exemples sont très nombreux de tels aménagements, dans les maisons du roi, ou des grands princes tels qu'Orléans ou Bourgogne : ces baignoires, chapelles ou chapeaux pouvaient être luxueux, à la mesure de la fortune du baigneur... Ces parements avaient pour but tout autant de préserver son intimité que de former une sorte de mini-étuve conservant la vapeur chaude.

Les exemples sont très nombreux également, dans les grandes maisons, des parements intérieurs de la cuve, destinés à éviter au baigneur de se blesser avec le bois nu.

Parfois, la baignoire, voire même la "chambre baignoire" ou chambre d'étuve, revêtait un luxe immodéré : on sait ainsi, depuis Sauval, que les salles de bains de l'hôtel royal de Saint-Pol à Paris étaient lambrissées de bois rare, et qu'en plus les baignoires elles-mêmes étaient de véritables œuvres de marqueterie.

## LES SALLES D'ÉTUVES

Au-delà de la simple baignoire, qui pouvait, on l'a vu, être installée dans un local spécifique ou "chambre baignoire", les salles d'étuves proprement dites avaient pour principale fonction, on l'a dit, d'être des chambres chaudes.

Il s'agit en général de salles de petites dimensions, pour éviter les déperditions de chaleur (4 m<sup>2</sup> à Montreuil-Bellay, 9 m<sup>2</sup> à Bridoré ; les étuves de Gand, en 1399, ont 17 m<sup>2</sup> de superficie, ce qui constitue un maximum) ; leur usage est donc le plus souvent individuel. Elles sont voûtées, pour assurer une étanchéité maximum et éviter les dégradations que n'auraient pas manquer d'apporter au bois les vapeurs. A cette salle est attenante une salle de chauffe, dotée d'un foyer et d'une cheminée.

Le mobilier intérieur a bien évidemment toujours disparu ; on y trouvait au moins un banc, parfois en pierre comme à Guéméné.

### *Etuves à paroi chaude*

Le mode de chauffage le plus simple était la paroi chaude. On le trouve par exemple à Guéméné-sur-Scorff (fig. 6) : ici, la cheminée de la salle de chauffe

envoyait l'air chaud par deux conduits horizontaux dans un conduit vertical, séparé par une paroi mince de la salle d'étuve. L'air provenant du foyer chauffait ainsi la paroi et la salle d'étuve.

Un dispositif du même type, quoique plus sophistiqué, semble avoir été prévu au château de Gand, pour la duchesse de Bourgogne, en 1399 : ici, la paroi chaude était constituée par des tubes en terre cuite (les comptes les appellent "pots"). La même disposition se retrouvait au palais ducal de Bruges en 1446 ; mais il s'agissait d'une longue tradition flamande, puisque dès les années 1360-70, Marguerite de Flandres faisait aménager des étuves dans le palais ducal de Dijon. L'air chaud et les fumées du foyer étaient envoyés dans ces tubes. Il s'agit là d'un système couramment employé à partir du 1<sup>er</sup> siècle dans les thermes romains.

### *Etuves à hypocauste*

Plus proche encore des techniques romaines, les étuves à hypocauste nécessitent un dispositif plus compliqué. La salle d'étuve était dotée d'un plancher suspendu en dalles de granit ou de grès, reposant sur des pilettes en briques, d'une hauteur de 70 à 90 cm.

Le foyer de la salle de chauffe, établi à l'entrée de l'hypocauste, alimentait en braises ce dernier ; ainsi les dalles se trouvaient-elles chauffées par l'air chaud, qui s'échappait par des conduits latéraux.

On trouve un tel dispositif dans les étuves conservées de Montmuran, de Montreuil-Bellay et de Bridoré.

### *Etuves sèches ou humides ?*

Paroi chaude et hypocauste délivraient de la chaleur sèche. Or l'attrait de l'étuve n'était sans doute pas seulement d'offrir une salle chaude pour se baigner, mais aussi de permettre le bain de vapeur.

Dans toutes les étuves conservées, des dispositifs existent pour acheminer de l'eau en ébullition vers la salle d'étuve ; à Montmuran comme à l'hôtel Jacques Cœur de Bourges, à Guéméné, une auge côté salle de chauffe est en communication avec une auge plus basse côté étuve. Dans ces trois cas, l'auge à eau chaude est d'ailleurs couplée avec une auge à eau froide qui permettait à l'occupant de l'étuve de se rafraîchir. A Bridoré, les orifices de sortie ont disparu ; mais l'auge d'approvisionnement et le départ des canalisations demeurent ; il est possible que celles-ci aient entouré l'étuve, avec plusieurs orifices pour répartir la vapeur. Les textes anciens confirment cette disposition générale : à Gand, en 1399, c'était des réservoirs en plomb qui se trouvaient de part et d'autre du mur de séparation entre salle de chauffe et salle d'étuve.

Lorsque la salle était dotée d'un hypocauste, la création de vapeur était évidemment considérablement facilitée par la température des dalles sur lesquelles on jetait l'eau bouillante. A Montreuil-Bellay, la vapeur condensée dans la salle était évacuée par un tuyau ménagé dans une des dalles, percée.

### *Les étuves : un élément de luxe sur le tard du Moyen Age ?*

La question de la fréquence même d'existence de ce type d'installations dans les édifices castraux se pose. Sans prétendre en aucun cas avoir recensé l'ensemble des étuves conservées sur le territoire, on constate que leur rareté même est frappante. Plus encore, il est frappant de constater que celles qui sont conservées sont tardives, et dues à des seigneurs de haut rang. Le pape Benoît XII fit aménager une étuve dans la tour de la Garde-robe, surélevée par son successeur ; dès 1342, on y installait une chaudière, puis, en 1346, une baignoire en plomb. La salle d'étuve de Guéméné-sur-Scorff est attribuable à Jean de Rohan à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, celle de Montmuran a été bâtie par Guy XII de Vitré ou sa veuve Jeanne de Laval au début du XV<sup>e</sup> siècle ; récemment, des fouilles ont permis d'identifier à Mehun-sur-Yèvre une étuve certainement attribuable à Jean de Berry. Celle de Montreuil-Bellay fut aménagée par Guillaume d'Harcourt au XV<sup>e</sup> siècle, celle de Bridoré est due au Maréchal de Boucicaut, ou à Imbert de Bastarnay au XV<sup>e</sup> siècle également, celle de l'hôtel Jacques Cœur à Bourges remonte à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. A Sully-sur-Loire, la construction des étuves, dues à la famille de Trémoille, est bien datée de 1460.

La présence de ces salles d'étuves dans le programme du château, princier ou royal, se poursuivit au XVI<sup>e</sup> siècle, plus exactement dans la première moitié de ce siècle. On citera, pour la France, les étuves de Nantouillet, mais surtout celles de Fontainebleau, avec la succession de trois salles, salle de sudation, salle de bains, salle de rafraîchissement, sans compter les salles de repos dotées de lits et de tables ; le tout superbement décoré de fresques associant les thèmes de l'eau et de l'érotisme tiré de la mythologie antique.

Certes, la majorité de ces étuves fut désaffectée moins d'un siècle après sa construction, ce qui explique que l'on n'en reconnaisse qu'un faible nombre : ainsi celle de Guéméné n'est-elle mentionnée que comme une buanderie dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Beaucoup durent disparaître à la faveur d'une restructuration ou d'une reconstruction : on en prendra pour exemple celles de Sully-sur-Loire, vraisemblablement désaffectées au XVI<sup>e</sup> siècle, et remplacées sous le grand Sully pour devenir un simple logis. Celles de Fontainebleau, aménagées pour François I<sup>er</sup>, furent restaurées sous Henri IV, puis désaffectées dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

Par ailleurs, il n'est pas improbable que des étuves existantes n'aient pas été identifiées en tant que telles : Viollet-le-Duc, tout en les évoquant dans son



*Dictionnaire*, semble bien n'en avoir jamais rencontré, et il est peu de dire que les monographies et ouvrages généraux ne les évoquent pas en général. Ce n'est qu'en 1929 que celles de l'hôtel Jacques Cœur de Bourges, pour n'en citer qu'un exemple, furent identifiées en tant que telles...

Jusqu'à preuve du contraire cependant, la présomption de rareté demeure, de même que la présomption d'une apparition tardive de ces salles d'étuves privées, que l'on distinguera bien, une fois encore, des étuves publiques. Ceci incite à réfléchir à l'usage même de ces petites salles.

### LA NOTION DE BLOC SANITAIRE

Les étuves de Bridoré permettent de cerner une évolution complémentaire vers l'intégration des fonctions sanitaires en un même lieu. En effet, la salle d'étuve était accessible par une tour maintenant bien dénaturée, mais où l'on reconnaît les traces d'un lavabo et d'une latrine à fosse. Il y a donc très nettement ici un bloc sanitaire au sens moderne du terme.

L'existence de cette fonction triple intégrée latrine-lavabo-étuve n'est pas si fréquente qu'on ne la remarque : il resterait à trouver d'autres exemples d'une telle conjonction pour en déduire la présence même de cet impératif dans les mentalités médiévales. Mais n'est-ce pas justement la fonction du "nouveau retrait en forme de grande tour" construit à Gand, comprenant latrines, chambre baignoire et étuve ?

### FRÉQUENCE ET USAGE DES BAINS ET DES ÉTUVES

Quelle était la fréquence de recours au bain ? Il est quasi impossible de le savoir. Mais, contrairement à une image trop souvent répandue, on peut imaginer que cette fréquence était élevée. On a souvent cité l'épisode de Lancelot, accueilli dans un château par un bain administré par la propre fille du châtelain, dans le *Chevalier de la Charette*. Restes de traditions ancestrales d'hospitalité, ceci traduisait également l'aspiration à l'hygiène corporelle comme un élément important de la vie sociale.

Le bain demeura, tout au long du Moyen Age, chose courante, de façon certes moins fréquente qu'aujourd'hui, pour de simples raisons de disponibilité de l'eau, d'une part, de coût de chauffage d'autre part. Selon toute vraisemblance, l'usage du bain n'était sans doute pas limité au seigneur ou à sa dame : la pratique de l'hygiène corporelle ne souffre guère, en général, la coexistence avec un manque d'hygiène, et les nobles du temps devaient exiger de leurs proches une hygiène au moins équivalente à la leur.



La pratique de la salle d'étuve semble, en revanche, autrement plus restreinte. D'abord par la rareté même de ce type d'installations ; et, en second lieu, par la nécessaire présence de moyens importants pour la faire fonctionner. Une salle d'étuve, pour être bain de vapeur, nécessitait, en effet, la présence d'un chauffeur à la cheminée ; le préchauffage de la cheminée et de l'eau, pour délivrer la vapeur suffisante à l'intérieur de la pièce ; enfin la fourniture d'un combustible important pour garantir la mise en ébullition de l'eau et le chauffage du sol ou des parois durant quelques dizaines de minutes.

Sans grand risque, on peut donc affirmer que la salle d'étuve fut un luxe réservé au seigneur lui-même, à son épouse, voire à la famille, aux invités de marque, ceci dans le cadre des châteaux princiers, sur le tard du Moyen Age. Mais elle ne fut vraisemblablement en aucun cas élément d'hygiène commun sur le territoire de la France actuelle.

## CONCLUSION

Si l'architecture traduit certainement les programmes qui y ont été exprimés, force est de constater qu'au Moyen Age, la fonction d'hygiène la plus immédiate, celle de latrines externes, fut sans doute la mieux et la plus clairement affichée. Non pas que les effets de cette programmation se soient traduits par de moindres nuisances qu'aux siècles suivants, si violemment attaqués par Viollet-le-Duc, en quelque sorte porteur des aspirations des hygiénistes du XIX<sup>e</sup> siècle : au moins pourrait-on dire sans détours que la défécation était mieux organisée au Moyen Age qu'elle ne le fut à Versailles au XVII<sup>e</sup> siècle.

La différence essentielle réside dans le fait que les modes de pensée tendirent progressivement, au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, à marginaliser les fonctions dites "ignobles", au sens étymologique du terme ; au point de ne plus offrir, dans l'architecture, le moindre élément de programme y répondant. Certes, il serait fallacieux de s'en tenir aux clichés habituels, selon lesquels l'époque classique fut celle de la défécation libre dans les couloirs : rien n'est plus faux, l'essentiel de l'hygiène se reportant, pour les habitants du château, sur les accessoires mobiliers qu'étaient les chaises percées. En revanche, le commun des visiteurs, admis à déambuler dans les couloirs, n'avait pas le moindre exutoire...

Rien de tel au Moyen Age, où l'hygiène est fonction intégrante du programme. Les lieux, comme on dira au XIX<sup>e</sup> siècle, sont nécessaires : ils existent donc, et on les concentre en certains points. Les fouilles les plus récentes imposent néanmoins une certaine circonspection : ces espaces d'hygiène étaient-ils

véritablement utilisés par la strate noble ? La récente fouille de Vincennes oblige à s'interroger véritablement : n'y-eut-il pas, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, une tendance à favoriser l'utilisation du mobilier, les latrines ménagées dans l'architecture même servant aux plus humbles ?

Il n'en reste pas moins que la proximité même des dispositifs d'hygiène était telle que, même dans les logis les plus huppés, l'odeur était présente ; portes et dégagements, aérations étaient autant de moyens de s'en abstraire, mais il semble clair que les narines devaient, même au plus haut, supporter ce que les nôtres n'accepteraient en aucun cas. Sans parler de la vue, qui devait s'accommoder en certains cas de latrines à conduit biais où seule la pluie pouvait apporter quelque remède.

Quoique iconolaste, ce propos doit être remis dans les circonstances de la vie castrale dans la plupart des châteaux du Moyen Age : comment oublier que le château voyait voisiner écuries, basse-cour, qui dégageaient des odeurs tout aussi pénétrantes, constituant une ambiance à laquelle les citadins que nous sommes seraient bien peu préparés.

Pourtant, le fait est là : les hommes du Moyen Age n'hésitaient pas à se colleter avec les questions d'hygiène ; la relative décontraction avec laquelle ils regardaient les fonctions basses corporelles les autorisaient à être également nettement moins regardants en matière de pudeur pour l'hygiène corporelle. Le bain était très vraisemblablement un épisode, si ce n'est fréquent, au moins habituel ; le lavage corporel et intime était très certainement plus usuel qu'à l'époque classique.

Pour cela, les accessoires les plus usuels étaient le baquet de bois, et le lavabo-évier ; l'eau froide était certainement la plus couramment utilisée, l'eau chaude étant réservée au bain, de temps à autre. Les plus grands seigneurs, quant à eux, pouvaient s'offrir des salles de bains en bonne et due forme, avec des baignoires à demeure ; parfois même des salles d'étuve, des saunas. Mais, qu'on ne s'y trompe, ces salles d'étuves furent rares, réservées aux plus riches, et ne furent l'apanage que d'une dizaine de générations, entre le milieu du XIV<sup>e</sup> et le milieu de XVI<sup>e</sup> siècle.

Jean MESQUI - Docteur es-lettres

Nicolas FAUCHÈRE - Chercheur

#### ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

Les études concernant l'hygiène dans les fortifications médiévales ne sont guère nombreuses. L'essentiel de la connaissance résulte de la compilation de monographies, et de visites de monuments.

On consultera néanmoins le *Dictionnaire* de Viollet-le-Duc (chapitre "Latrines"), ainsi que le *Manuel d'Archéologie Française*, 2<sup>e</sup> partie, *Architecture civile et militaire* par C. Enlart, t. 1, pp. 80-95 (chapitres "Latrines", "Etuves").

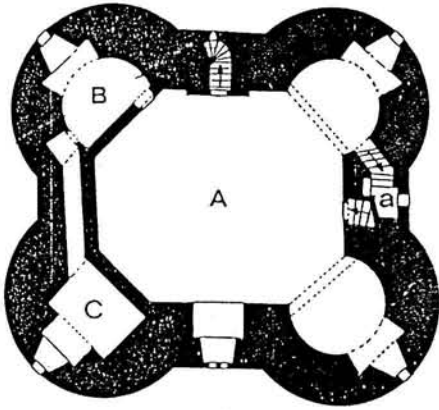
Le thème des latrines n'a guère inspiré les auteurs, sinon au plan général : voir A. Corbin, *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social. XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Aubier-Montaigne, 1982. De façon plus concrète, le petit ouvrage de R.-H. Guerrand, *Les lieux. Histoire des commodités*, Paris, La Découverte, 1985, fournit d'excellents éléments d'appréciation comparés, en utilisant les sources et la littérature. Voir aussi M. Eleb-Vidal, A. Delabarre-Blanchard, *Architectures de la vie privée. XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, Archives d'Architecture moderne, 1989.

La littérature n'est guère plus proluxe en matière d'étuves. On consultera par exemple M. Glosson, "Plaisirs de l'eau dans la vie quotidienne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, à travers les miniatures", dans *Histoire d'eau en Ile-de-France*, Actes du colloque Mantes-la-Jolie décembre 1985, CREDDOP, 1990, pp. 51-48. On notera quelques monographies très explicites. Ainsi M. de Grandmaison, "Montreuil-Bellay", dans *Congrès Archéologique de France*, 1964 pp. 413-425. M. Aubert, G. Duhem, "Deux étuves du Moyen Age conservées en France", dans *Bulletin Monumental*, 1929, pp. 482-489. F.-C. James, "Le château de Montmuran", dans *Congrès Archéologique de France*, 1968, pp. 289-303. On notera également une très belle étude sur les étuves de François I<sup>er</sup> à Fontainebleau, malheureusement non publiée : Ch.-Syb. Eschenfelder, *Die Bäder Franz I. in Fontainebleau*, Mémoire de maîtrise, Faculté d'Histoire, Université de Münchhen.

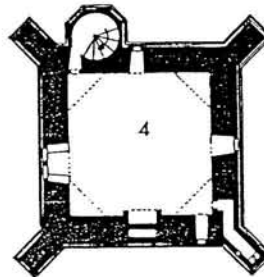
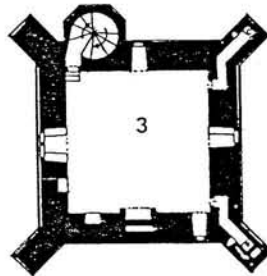
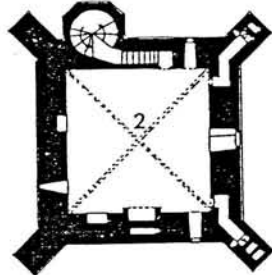
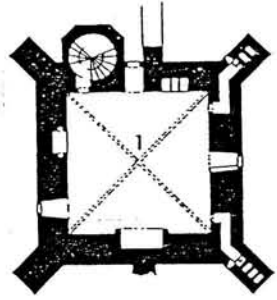
Les sources relatives aux ducs de Bourgogne fournissent maints détails : voir en particulier L. de Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, Preuves, t. III, Paris, 1852, n<sup>o</sup> 5490, 5609, 5937, etc. Voir aussi, à propos du château de Gand, M. Molliet, *Comptes généraux de l'état bourguignon*, Paris, 1976, n<sup>o</sup> 9706.

#### REMERCIEMENTS

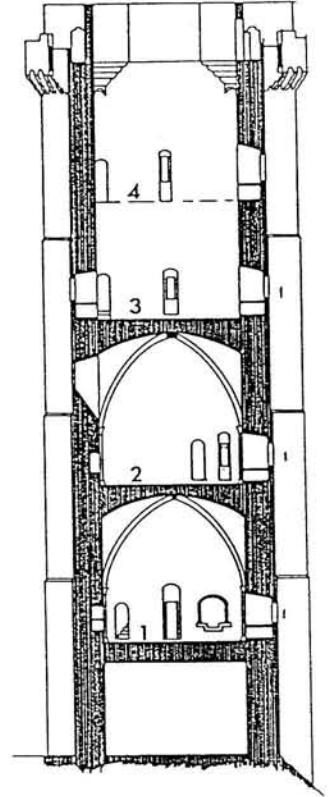
Nous remercions ici tout particulièrement Madame Danielle Alexandre-Bidon pour son travail de recherche documentaire qui nous a permis de disposer d'un matériel documentaire important. Notre gratitude va également à M. Jean Chapelot, qui a bien voulu accepter de nous faire bénéficier des résultats des fouilles actuellement en cours du château de Vincennes, en particulier en ce qui concerne la latrine de la tour des Salves ; ainsi qu'à M. Gilles Blicq qui nous a autorisés à faire mention de ses fouilles du château de Courtrai à Lille.



1



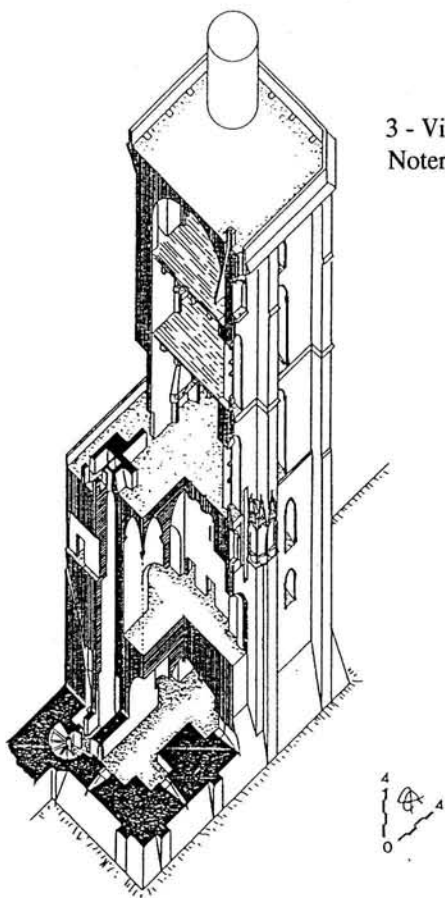
2



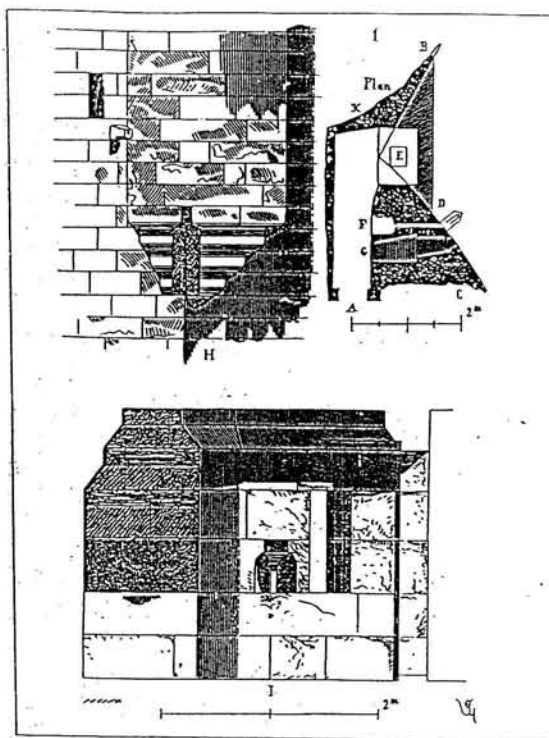
0 4  
Plan d'après U. Albrecht

1 - Amblény, plan de la tour maîtresse au deuxième étage.  
En A : salle, en B : chambre, en C : latrine.

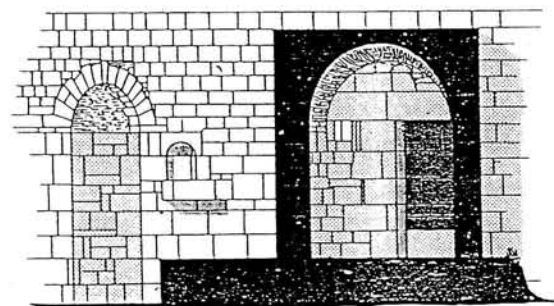
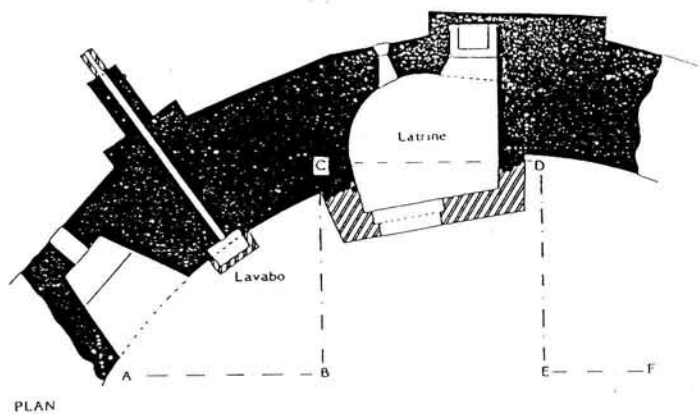
2 - Bassoues. Plans et coupe de la tour maîtresse.



3 - Vincennes. Axométrie en écorché de la tour du village.  
 Noter sur la gauche la fosse, avec son conduit de ventilation.



4 - Plan, élévation et coupe d'une latrine de Coucy, par Viollet-le-Duc.  
 Noter en F l'urinoir.



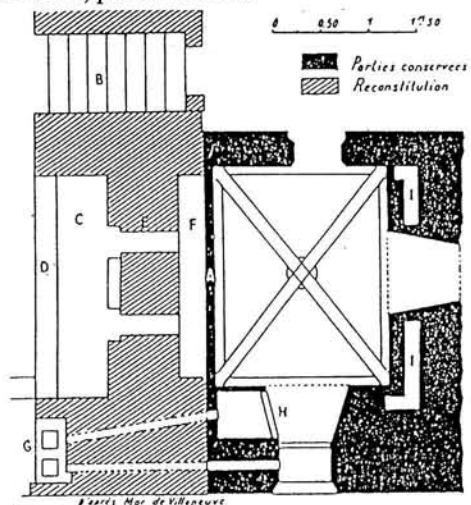
ELEVATION ET COUPE ABCDEF  
 Relevé CÔRVISIER-FAUCHERRE-MESQUI  
 Dessin J. MESQUI

CHÂTILLON-COLIGNY  
 Latrine et Lavabo du niveau 5  
 (Détail)



5 - Châtillon-Coligny. Plan et élévation du bloc-toilettes de l'appartement seigneurial.

6 - Guéméné-sur-Scorff. Plan de l'étuve, par G. Duhem.



G. Duhem del.

PLAN DE L'ÉTUVE DE GUÉMÉNÉ-SUR-SCORFF